

PROCEDURE ADAPTEE DE NIVEAU 2

(art 7 du Règlement Intérieur)

SEUILS (€ HT)	PROCEDURE	PUBLICITE		CONSULTATION DUREE	DOCUMENTS CONSITUTIFS DU MARCHÉ		Ouverture des offres	Critère(s) d'attribution	Attribution
		SUPPORT	FORME DE L'AVIS		ENTREPRISE	Pouvoir Adjudicateur			
10 001 €	M A P A Niv 2	Marché avec procédure adaptée de niveau 2	AFFICHAGE (1)	FORMAPA2	15 jours à compter de la date d'affichage et de mise en ligne sur internet de la publicité	Dossier "Allégé" Descriptif et CCC Bon de Commande Devis validé par le Pouvoir Adjudicateur	Ex. du Bon de Commande signé par l'entreprise retenue Ensemble des devis des entreprises consultées Bon de livraison pour les fournitures	Définis dans l'AAPC	Pouvoir Adjudicateur
50 000 €			INTERNET (2)						

(1) Affichage de l'avis de publicité sur les sites dédiées (Mairie, Direction des Services Techniques)

(2) Mise en ligne de l'avis de publicité sur le site Internet de la Ville ; rubrique: Marchés Publics

(3) PQR = Presse quotidienne régionale